

Nouvelle opération Eco-défis



Nouvelle opération Eco-défis

La Communauté de communes de la Ténarèze, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers et la Chambre de commerce et d'Industrie du Gers renouvellent l'opération Eco-défis afin de valoriser 10 artisans et commerçants du territoire qui s'engagent à réduire leur impact sur l'environnement.

Relevez 3 défis liés à l'environnement parmi les thématiques proposées (déchets, eau, énergie, produits, transport, biodiversité, sensibilisation, société) pour obtenir ce label de reconnaissance et bénéficiez d'une communication dynamique et d'une visibilité renforcée auprès de vos clients et partenaires.

Pour en savoir plus et candidater, contactez la Communauté de communes : serviceeco@cc-tenareze.fr 05 62 28 73 53

Date limite de dépôt des candidatures : le 29 novembre 2024 à 12h00.

Pour rappel, les artisans commerçants labellisés en 2023 :

- Bijouterie Azara
- Centre Capillaire Condom (LM Coiffure)
- ID 2 Mobilier
- Les Levains de Gascogne
- Nat'urellement Belle
- O en couleurs
- L'opticien Condom
- Pâtisserie Garnier